

Lombez, le 29 Novembre 2022

**Objet : Convocation du Conseil Communautaire**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le :

**Le Mercredi 7 Décembre 2022 à 18 heures  
à la Salle des Fêtes de NIZAS**

**Ordre du jour :**

**PREAMBULE :**

Restitution des conclusions de l'étude de faisabilité pour la transformation des cantines en liaison froide en cantines autonomes

- 1- Validation du PV de la séance du 02/11/2022
- 2- AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – Approbation de la stratégie du Projet de territoire « SAVES 2030 »
- 3- AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – Autorisation de signature de la convention « petites villes de demain » valant ORT (Opération de Revitalisation du Territoire)
- 4- AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – Autorisation de signature d'une convention avec la chambre d'agriculture
- 5- AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – Validation du CTO (Contrat Territorial Occitanie)
- 6- AMENAGEMENT DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE – Validation du principe de l'extinction de l'éclairage public dans les ZAE
- 7- ECOLES – Demande de subventions pour le projet de projet de rénovation et de mise aux normes des écoles maternelles et élémentaires, de la restauration scolaire, d'un ALAE et d'un ALSH de Samatan – dépôts de dossiers de demandes de subventions
- 8- ECOLES - Autorisation de versement de la participation aux frais de scolarité à la mairie de Gimont
- 9- PETITE ENFANCE – Approbation du règlement intérieur du jardin d'enfants
- 10- PETITE ENFANCE – Approbation du règlement intérieur du Multi-accueil de Samatan
- 11- RESTAURATION SCOLAIRE – Délégation au Président pour signer le marché de fourniture et livraison de denrées alimentaires
- 12- RESTAURATION SCOLAIRE / ENTRETIEN – Autorisation de signature d'un contrat pour la fourniture des produits d'entretien
- 13- FINANCES – Décision modificative n°4
- 14- QUESTIONS DIVERSES



Le Président,  
Hervé LEFEBVRE

**Destinataires** : Membres du Conseil Communautaire